



Ecole Normale Supérieure d'Abidjan
DIRECTION

Professionnels

NOTE D'INFORMATION

Le Directeur de l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan informe les étudiants admis aux concours professionnels session 2017, que les dossiers d'inscription à la scolarité centrale pour l'année scolaire 2018-2019 comprennent les pièces suivantes :

DOSSIER SCOLAIRE :

1. Une demande d'inscription manuscrite adressée au Directeur de l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (**sur du papier ministre double feuille**).
2. La photocopie de l'extrait d'acte de naissance datant de l'année 2018
3. La photocopie du certificat de nationalité ou de la pièce d'identité nationale ou de l'attestation d'identité en cours de validité
4. La photocopie du diplôme ayant servi au concours d'entrée à l'ENS (pour les CAP/PC)
5. Le dernier diplôme professionnel
6. L'arrêté de nomination dans l'emploi exercé
7. La décision de titularisation pour les instituteurs
8. Le certificat de prise de service dans l'emploi exercé
9. L'attestation de travail (**datant de moins de 3 mois le jour de l'inscription**).
10. Trois photos d'identité couleur de même tirage (**pas de photos numériques**)
11. La copie du relevé d'identité bancaire (RIB)
12. Une pochette d'inscription (**à retirer à la scolarité centrale le jour de l'inscription**) qui contient :
 - Une fiche d'engagement disciplinaire
 - Une attestation d'inscription
 - Une fiche d'inscription
 - Le règlement intérieur
 - Le guide du normalien
 - Les dispositions réglementaires relatives à la tenue vestimentaire + le modèle de couture exigé
 - Une fiche logo pour la carte d'étudiant
13. *En cas de non-conformité du nom et des prénoms sur les pièces, joindre un acte d'individualité*

FRAIS D'INSCRIPTION :

* Les frais d'inscription qui s'élèvent à quatre-vingt mille francs (80 000 F CFA) sont payables à l'Agence comptable de l'ENS.

***NB** : Prévoir 30 000frs (trente mille francs) pour la visite médicale. (Venir **à jeûn**)

Le Directeur

Prof SIDIBE Valy



Abidjan, le.....

Centre de Formation Initiale

NOTE D'INFORMATION

Le Directeur du Centre de formation Initiale informe les admis aux concours professionnels d'entrée à l'ENS session 2017 que les inscriptions à la Scolarité centrale pour l'année scolaire 2018-2019 se feront selon le programme suivant :

Paiement des frais d'inscription suivi du retrait de la pochette et du dépôt des dossiers à la Scolarité centrale

N°	FILIERES	DATE	LIEU
1	- CAP/PL - CAP/PC	Jeudi 09 août 2018	Scolarité Centrale
2	- Educateurs - IEPP - CPPP - Inspecteur d'Education - Inspecteur d'Orientation	Vendredi 10 août 2018	
3	- CES - CAP/CAFOP - IPES	Lundi 13 août 2018	

**Le Directeur du Centre
de Formation Initiale**

Prof. Mamadou KONE